

Mesdames et Messieurs les membres de l'AVMES-SPV
Le comité de l'AVMES vous convoque à notre

Assemblée générale ordinaire, le 23 novembre 2015 à 17h30,
Fondation de Vernand, Ecole de la Fleur de Lys, ch. de Champ Colomb 15,
Ecublens (M1 arrêt Epenex)

Ordre du jour

Les divers documents (rapports du comité et des délégations) relatifs à cette assemblée seront envoyés prochainement par courriel et disponibles à l'entrée de la salle.

17h30 : Accueil, allocution d'un membre de la direction de Vernand
18h : Partie statutaire

1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 13 novembre 2014
2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2014
3. Budget 2016
4. Rapport d'activité du comité par son président
5. Rapports des délégués AVMES dans les commissions
6. Démissions et candidatures comme membres du comité
7. Election du comité*
- Election d'un-e président-e*
 - Ratification des délégué-es* dans les commissions
8. Propositions des modifications des horaires dans le cahier des charges (chap. 8)
9. Divers, propositions individuelles

*** Des postes sont vacants ou à repourvoir !**
Faites-le savoir autour de vous et venez nombreux à notre assemblée générale.

Merci de nous signaler votre présence/absence par sms 079 747 77 57 ou par courriel à avmes@bluewin.ch

A l'issue de cette assemblée, un apéritif sera offert par la Fondation de Vernand.
Le PV de l'AG 2014 est également disponible sur le site avmes.spv-vd.ch
dans la rubrique Documents

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2015 à 17h30 **Fondation de Vernand, Ecole de la Fleur de Lys, Ecublens**

Préambule

Rémy Chatelain, président par intérim de l'AVMES salue **Mme Biselx-Smith, directrice des écoles de la Fondation de Vernand** qui fait une présentation de la Fondation. Il salue le président de la SPV, **Gregory Durand** et le secrétaire général **Yves Froidevaux** et les remercie de leur présence.

17h40: Allocution de **Mme Biselx-Smith** directrice de la Fondation de Vernand qui présente la Fondation et les projets en cours.

18h00 : Partie statutaire : 13 personnes sont présentes dont 11 membres AVMES, comité compris

Liste des excusé-e-s :

Nicole Mages Moulin
Catherine Chabloz
Eliane Bouquin
Claude-Alain Clerc
Bertrand Rimaz
Suzanne Wagner
Jean-Marc Ischer
Bernard Durrer
Mireille Bocksberger
Anne Meyer
Yves Péclard
Valérie N'Duhirahe
Suzanne Eisenhut
Catherine Buholzer
Isabelle Corona

Scrutin

- Les membres AVMES ont signé une feuille de présence
- Nombre de membres présents et des suffrages : 11 (la majorité absolue est de 5).
- Les scrutateurs: les deux membres du comité sont nommés pour cette assemblée

Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 13 novembre 2014

Décision : Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2014

- **Anne Wuthrich et Roland Butikofer** ont contrôlé les comptes de l'AVMES en date du 28 janvier 2015-

Florence Chapuisat lit le rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2014. Le président remercie **Florence Chapuisat**, caissière depuis une année et qui a reçu le soutien de Bernard Durrer, notre ancien caissier. Il la remercie pour son travail.

Décision : Les comptes 2014 sont acceptés à l'unanimité.

3. Budget 2016

Florence Chapuisat présente le budget 2016. Il y a encore une inconnue. Est-ce que le SESAF va continuer de nous subsidier alors que la commission de classification n'existe plus. Nous leur poserons la question lors de notre prochaine rencontre en début janvier. En cas d'arrêt du subside, le solde en caisse permet de fonctionner selon le même modèle pour 2016. Après, en cas d'arrêt du subside, il faudra revoir le tarif des jetons de présence. La SPV verse 2 000.- à chaque association et 12.- par membre.

Yves Froidevaux explique le fonctionnement de la CPP : 0,025 pour mille du salaire de chaque employé (l'employeur met la même part) est retenu pour le fonctionnement de la CPP. Avec l'ancienne CCT AVOP-AVMES, la contribution était plus importante et le solde était reversé moitié-moitié à l'AVOP et à l'AVMES.

Un membre pose la question du financement du SESAF. Est-ce que cela influence sur les négociations ? La SPV a refusé toute subvention de l'Etat pour garder son indépendance. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu le sentiment que cela avait une influence. La SPV a de bonnes relations avec les membres du SESAF.

Gregory Durand invite les membres AVMES à faire appel aux collègues pour augmenter les membres SPV.

Décision : Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du comité

- **Rémy Chatelain**, président, lit le rapport du comité à l'assemblée.

- Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

Questions, remarques : L'assemblée applaudit le rapport annuel du comité.

5. Rapports des délégués dans les commissions

Rapport CPP 2014 : **Yves Froidevaux** informe que dès 2017 la commission de contrôle de la CPP sera opérationnelle. Elle interviendra dans les institutions pour contrôler l'adéquation à la CPP. Elle peut donner des amendes. La commission de classification travaille actuellement sur une classification des autres professions de l'enseignement dans les institutions (prof de sport, rythmique, ACM/ACT, prof de piscine, etc.). Cette classification permettra d'ouvrir les portes des institutions. Actuellement, les pratiques sont très diverses et le plus souvent, les

enseignants de branches spécifiques sont sous payés (par exemple les profs de sport sont engagés au tarif éducateurs). Ils doivent être mieux reconnus et payés en fonction de leur diplôme.

Sylviane Guillaume souligne qu'il y a un flou et que les conditions sont différentes selon les écoles. Ces enseignants des branches spécifiques ont des profils différents et elle constate qu'il y a moins de liens avec les enseignants titulaires. Elle signale également que les institutions engagent des ASE dont les tâches et responsabilités sont mal définies.

Fonds Previva : **Martin Boehler**, délégué à la commission, informe que le climat est assez agité, ce qui montre une certaine inquiétude par rapport aux placements financiers. A l'avenir, la cotisation pourrait être augmentée à cause du problème du vieillissement de la population et des baisses de rendement des placements. **Yves Froidevaux** souligne que rien n'est acquis. Au fonds Previva, la retraite est à partir de 60 ans.

La question des décharges de fin de carrière est soulevée (21,43% du temps de présence élèves au prorata des 5 dernières années, réparti en principe sur 3 ans). A l'Etat, c'est la moyenne du taux des 7 dernières années. Certains RH prétendent que l'âge de la retraite est l'âge AVS. Une jurisprudence, proposée par **Yves Froidevaux** a été validée par l'AVOP. L'âge de la retraite est l'âge que la personne décide avec sa caisse de pension.

Décision : les rapports sont adoptés en bloc et à l'unanimité. Ils font partie intégrante de ce procès-verbal.

6. Démissions et candidatures comme membres du comité

Martin Boehler rappelle que le comité a besoin de nouvelles forces.

Le comité prolonge son mandat d'une année. Il s'agit de **Florence Chapuisat**, enseignante spécialisée à la Fleur de Lys, Fondation de Vernand, à Ecublens, **Nicole Mages Moulin**, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil et de **Martin Boehler**, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, **Rémy Chatelain**, à la retraite.

7. Election du comité

Monica Giove Gjlassi est intéressée à venir assister à quelques séances du comité.

Florence Chapuisat informe qu'une autre personne a montré de l'intérêt mais qu'elle est absente ce soir.

Martin Boehler aimerait qu'il y ait des relais dans les institutions. Beaucoup d'enseignants ne sont pas membres. Comment les atteindre ? Il y a beaucoup de personnes non formées dans les institutions. Il faudrait faire un flyer AVMES joint au flyer SPV et faire de la sensibilisation dans les institutions.

Gregory Durand informe qu'il faut montrer notre force collective.

Yves Froidevaux signale qu'il ne répond plus aux non membres à cause de l'ampleur et la complexité des dossiers,

Les collègues éducateurs sont affiliés à Avenir Social.

Décision : les 4 membres cités sont (r)élus au comité à l'unanimité Il s'agit de : **Florence Chapuisat, Nicole Mages Moulin, Martin Boehler et Remy Chatelain.**

-Election du président :

Aucun-e candidat-e ne se propose. **Rémy Chatelain** prolonge son mandat de président par intérim pour la dernière année !

Décision : **Rémy Chatelain** est réélu comme président par intérim à l'unanimité.

- Ratification des délégué-es dans les commissions

CPP-Social: **Yves Froidevaux** continue.

Fonds PREVIVA : **Martin Boehler** continue.

Commission de l'enseignement spécialisé SER : **Nicole Laubscher** continue.

Le comité gère le site de l'AVMES. Merci à **Dylan Danielou** de continuer la maintenance.

Assemblée des délégués SPV : on a droit à 10 membres (une demi-journée par année)

Florence Chapuisat est intéressée, **Catherine Beuret** se retire (retraite).

Vérificatrices des comptes : **Damaris Gouba** et **Stefania Klemm**

Commission intersyndicale des Prafos : **Florence Chapuisat** est disponible.

Forum Horizon : **Stefania Klemm** et **Sandrine Boschetti** continuent

Journée pédagogique (en collaboration avec les délégués AVMD) : **Stefania Klemm, Emilie Lambelet, Rémy Chatelain**

La liste des délégué-e-s est acceptée à l'unanimité.

Décision : par applaudissement de la salle, **la liste des commissions 2016** est adoptée.

8. Propositions de modification du cahier des charges

Rémy Chatelain et **Yves Froidevaux** présentent la situation : (chapitre 8 du cahier des charges, calcul de l'horaire) des enseignant-e-s nous ont signalé, lors du sondage de juin et lors de l'AG extraordinaire du 22 septembre que les 32 périodes dès la 7ème H posent problème. Ils-elles estiment que cela représente une surcharge physique et psychique pour les élèves de 10-11 ans qui est contre productive. D'autre part, le double horaire dans certaines institutions fait que des élèves plus jeunes passent plus de temps dans les taxis. Certaines classes ont même un double horaire. Le comité met en discussion les propositions de modification du cahier des charges (cf document joint Propositions).

Les propositions 1a, 1b, 1c sont discutées (modification de l'âge des élèves pour le passage à 32 périodes): l'assemblée se détermine pour la proposition 1a et la proposition 1c.

Proposition 2 (passer du facteur x2 pour les 4 périodes supplémentaires au facteur x1,5) : cette proposition est longuement discutée. Les arguments pour et contre se contrebalancent. Le comité propose de retravailler cette proposition.

Proposition 3 : elle « tombe » du fait qu'elle est liée à l'acceptation de la proposition 2. Elle sera également retravaillée.

9. Propositions individuelles : -

Le président ferme l'assemblée 20h15 et invite les membres à l'apéritif offert par la Fondation de Vernand.

Lausanne, le 23.11.2015

Les secrétaires de séance : Rémy Chatelain et Florence Chapuisat

Rapport du comité 2015

Comité, association

Le comité est actuellement composé de 4 personnes :

- **Florence Chapuisat**, enseignante spécialisée à la Fondation de Vernand, caissière
- **Nicole Mages Moulin**, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil, membre
- **Martin Boehler**, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, membre, délégué au Fonds Previva
- **Rémy Chatelain**, enseignant spécialisé à la retraite, secrétaire général et président par intérim
- **Ioana Pop**, enseignante spécialisée à la Fondation Combe, a donné sa démission lors de la dernière AG extraordinaire du 22 septembre, suite à des divergences et incompatibilités de vues avec les membres du comité.

Les statuts de l'AVMES prévoient un comité de 7 personnes. Depuis plusieurs années, il fonctionne en sous-effectif et la présidence est assumée par le secrétaire général, faute de candidat-e.

Le comité a décidé de poursuivre en 2016. Le secrétariat sera toujours assumé par Remy Chatelain avec la fonction de président par intérim encore une année sauf si une personne se propose ce soir. La caisse sera tenue pour la deuxième année par Florence Chapuisat. Fin 2016, plusieurs membres du comité envisagent de se retirer. Le comité risque de se retrouver « à l'eau » si de nouveaux membres ne se présentent pas. Nous aimerions éviter cette situation de crise, c'est pourquoi nous vous incitons vivement à vous engager pour que votre association puisse continuer de jouer son rôle d'interlocuteur et de partenaire avec nos employeurs le SESAF et l'AVOP.

Le comité s'est réuni 9x au cours de l'année. Il a rencontré plusieurs enseignant-e-s spécialisé-e-s qui sont venu-e-s expliquer leur problématique avec les nouveaux horaires. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, délégué AVMES à la CPP est mandaté par le comité pour traiter des affaires en rapport avec la CCT-Social et les conflits avec l'employeur. Il est également la personne la plus compétente pour vous renseigner sur les contrats et les classifications. Nous le remercions pour son travail important.

L'association compte 170 membres à ce jour. Notre effectif est en légère baisse et correspond au mouvement qui s'amorce au niveau de la SPV. Dans les prochaines années de nombreux enseignant-e-s prendront leur retraite et malgré le gros travail de prospection du comité cantonal SPV, les jeunes peinent à s'inscrire. Il y a une trentaine d'années, les sections régionales étaient très actives et les jeunes étaient invités par les collègues à rejoindre la section SPV. Autre temps, autre culture mais la problématique est sérieuse. Nous vous invitons à ne pas hésiter à parler des nombreux avantages à faire partie de l'AVMES-SPV à vos jeunes collègues : conseils, accompagnement d'éventuels conflits avec la direction, vérification des classifications et des salaires, réductions dans certains magasins et des assurances complémentaires par exemples.

Avec la nouvelle CCT-Social, il n'y a plus de Commission de Classification. C'est l'employeur qui détermine la classification et le salaire de l'employé. Les recours ne peuvent se faire que par l'intermédiaire d'une association professionnelle ou d'un syndicat.

CCT-social

Après une année d'entrée en vigueur pour les enseignant-e-s spécialisés de la première phase, on peut constater que la nouvelle CCT-Social a pris son rythme de croisière. Pour les institutions de la phase 2, depuis le 1 janvier 2015 et pour celles de la phase 3, ce sera dès le 1er janvier 2016.

La nouvelle classification et le nouveau cahier des charges sont entrés en vigueur dans la plupart des grandes institutions sans remous, en tout cas à notre connaissance. Le passage à 32 périodes d'enseignement pour les élèves dès la 7H a toutefois posé problème dans certaines institutions qui ne possèdent pas d'éducateurs. Les directions ont dénoncé les contrats des enseignant-e-s pour leur faire signer de nouveaux en introduisant la clause des conditions particulières (2h supplémentaires d'accompagnement des élèves), ce qui n'était pas prévu lors de la négociation de ce cahier des charges.

Un questionnaire/sondage a été envoyé aux membres au mois de juin pour connaître la situation dans les institutions avec l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT-Social et le nouveau cahier des charges : 18 réponses. Des problématiques ont été soulevées particulièrement en ce qui concerne les nouveaux horaires et les classes à 32 périodes dès la 7ème H.

A ce propos, une AG extraordinaire s'est tenue le 22 septembre dernier au Buffet de la gare de Lausanne en présence de 17 membres, comité compris. Nous avons pu entendre et accueillir les doléances de certain-e-s collègues. Pour plus de détails vous pouvez vous référer au PV de cette assemblée qui se trouve sur le site avmes.spv-vd.ch.

Nous vous avons envoyé récemment des propositions de modifications du cahier des charges qui seront discutées et validées tout à l'heure au point 8 de l'OJ. Ces propositions seront transmises et négociées avec l'AVOP et le SESAF lors d'une prochaine rencontre.

Les syndicats et associations professionnelles du secteur social parapublic ont également tenu une AG ce même soir. Une résolution a été votée pour, entre autres sujets de mécontentement, améliorer les conditions salariales du secteur social parapublic et demander l'équivalence avec les salaires de l'Etat. Une journée d'actions a été organisée dans les institutions du canton le 19 novembre dernier pour soutenir ces revendications. En fin de journée, les manifestants, réunis devant le BAP avec torches et banderoles ont remis à un représentant de M. Maillard (excusé pour cause de séance à Berne) les revendications des syndicats et associations professionnelles.

Journée pédagogique

La traditionnelle journée pédagogique de Crêt-Bérard, organisée avec l'AVMD et le SESAF n'a pas pu être organisée cette année faute de forces vives. Nous vous proposerons au point 7 de l'OJ de créer une commission Journée Pédagogique avec des délégués hors comité, élus pour une année et rééligibles.

Sortie AVMES

La traditionnelle « sortie AVMES » a eu lieu au printemps en petit groupe (6 personnes, comité compris...). De Sauvabelin à Ouchy, Pierre Corajoud nous a guidés et initiés à des chemins de traverse et conté des histoires insolites... Dommage pour les absent-e-s.

Lausanne, novembre 2015
Rémy Chatelain

Pour le comité

Rapport de Martin Boehler, délégué du Fonds de prévoyance Previva

Pour l'AG AVMES du 23.11.2015

Les marchés financiers ont encore évolué favorablement en 2014.

Ce bon exercice financier a autorisé Previva à consolider ses réserves.

Ainsi, la situation financière et technique du fonds est satisfaisante.

Néanmoins, la vigilance reste de mise dans la conjoncture actuelle.

Les taux d'intérêts sont très bas ou même négatifs et les obligations ont un rendement bas.

Les banques Suisses ont encore des bons résultats, mais l'avenir est incertain, beaucoup d'agitation et d'instabilité ou des craintes rendent les prévisions difficiles.

L'évolution démographique et des projets de relèvement de l'âge de la retraite sont à observer comme d'autres projets de révision des caisses de prévoyance.

En conclusion, la caisse de pension Previva est bien géré et sous contrôle de spécialistes et soumis à de nombreux règlements.

Rapport de la commission Forum Horizon 2015

Stefania Klemm, Sandrine Boschetti et Rémy Chatelain ont conçu ensemble la présentation du métier d'enseignant-e spécialisé-e aux étudiants des Gymnases vaudois (Forum Horizon). Devant un auditoire d'une centaine d'étudiant-e-s, nous avons présenté avec des exemples à l'appui, les différentes facettes de ce métier passionnant et exigeant.

Nous avons également présenté les différentes filières de formation et un enseignant de la HEP, présent par hasard, s'est proposé pour répondre aux questions sur la formation à la HEP. Cette formule sera vraisemblablement reconduite l'année prochaine car la HEP a proposé de se joindre à notre présentation.

Pour 2016, Rémy Chatelain se retirera de cette délégation et Sandrine et Stefania l'assumeront avec le représentant de la HEP.

Le comité de l'AVMES les remercie encore pour leur engagement.

Lausanne, 10 novembre 2015

Pour la délégation : Rémy Chatelain, secrétaire général

Rapport pour la Conférence des présidents (CP) 2015

La CP s'est réunie 5x au cours de l'année 2015 dont une fois « au vert » au Courtil à Rolle avec un apéritif de clôture. **Roch Lehmann**, président d'AVEP 1 (premier cycle primaire) en a assuré la présidence.

Elle a traité les sujets principaux suivants :

- nouvelles des 8 associations de la SPV : le 2^{ème} cycle primaire n'est toujours pas représenté, le Comité cantonal SPV œuvre toujours pour trouver des représentants. L'association des rythmicien-e-s va changer de nom (actuellement SVASPRYJAD...)
- la préparation de l'AD SPV qui a eu lieu au Signal de Bougy avec une nouvelle formule, sur une demi-journée suivie d'un apéritif et d'un repas pour ceux qui le désiraient. Ce fut un succès unanime. Une résolution a été votée pour soutenir la demande d'éducateurs dans les écoles avec toutefois un bémol : le rôle de ces éducateurs devra être mieux défini.
- la diminution des membres SPV pour cause des nombreuses retraites dans les prochaines années.
- les actions SPV pour recruter de nouveaux membres (présentations à la HEP, offre financière, nouveau logo, nouveau site et nouvelle plaquette de présentation, etc).
- la maîtrise de classe pour les enseignants secondaires.
- le recours non abouti au TRIPAC pour la classification des maîtres de sport.
- la LPS qui est en attente pour cause de recours à la cour constitutionnelle (un article serait non constitutionnel)
- élections au conseil du Fonds de la CPEV : c'est l'AD qui élit le conseil d'administration de la CPEV
- RIE III : positionnement de la SPV et de la FSF par rapport aux prises de positions des syndicats SUD et SSP.
- relations avec la Cheffe du Département Mme A-C Lyon et de la DGEO.
- organisation entre les comités des associations et le CC SPV.
- le livre du 150^{ème} du SER
- la feuille de route de la SPV : idées clés à développer, les associations peuvent faire des propositions d'amélioration des prestations.

Lausanne, le 10 novembre 2015

Rémy Chatelain, secrétaire général, président par intérim

Bilan 2014

Pertes et profits 2014	DOIT	AVOIR
Avoir en compte yellow 10-12438-3		1 178.77
Avoir en compte Deposito 17-171390-3		17 344.75
Avoir en compte Deposito 92-933851-0		2 524.30
Avoir en compte Caisse		0.00
CPP AVOP-AVMES (restitution des contributions 2014) y54		24 500.00
Subvention 2013 SESAF (y33)		24 407.23
Contribution SPV de base 2014 (y50)		4 112.00
CPP de CCT social (versement indemnités) (y79)		400.00
Crédits, remboursements divers, ventes		0.00
Journée pédagogique 2014 : versements des participants (y58,y62,y68)		8 190.00
SESAF participation à Journée pédagogique 2014 (y71,y72)		4 510.00
HEP (conférence du comité AVMES) (y28)		300.00
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2013 : crédit décompte final		0.00
Impôts anticipés : remboursement 2013		0.00
Intérêts yellow 10-12438-3 (y94)		3.25
Intérêts Deposito 17-171390-3 (D1)		24.50
Intérêts Deposito 92-933851-0 (D5)		5.95
Secrétariat AVMES : fournitures, frais de port, photocopies (y19,y44,y54,y69,y84,y92)	918.35	
Internet Bluewin swisscom	0.00	
Comité, Délégations, CCES : Débours et salaires 2014 (y6,y7,y8,y14,y18,y20,y21,y25,y27,y38,y41,y42,y43,y46,y47,y56,y63,y64,y80,y81,y83,y85,y87,y88,y89)	32 367.85	
CCES : secrétariat fournitures, frais postaux (y4,y5,y9,y10,y12,y13,y16,y17,y22,y26,y30,y32,y34,y35,y39,y40,y75,y93)	452.50	
Honoraires 2014 SPV (y36)	5 000.00	
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2013: décompte final (y1,y2)	292.65	
Cotisations AVS/AI/APG/AC 2014 : parts employeur (y3,y11,y15,y24,y29,y37,y45,y49,y52,y70,y76,y91)	2 712.60	
Equipement bureau, ordinateurs, entretien machines, site Internet (y23,y51)	292.95	
Manifestations, collations et divers (D1, D2, D3,y53,D4)	1 659.90	
Cadeaux, divers (y86)	263.50	
Journée pédagogique 2014 : indemnités des intervenants (y57)	1 200.00	
Journée pédagogique 2014 : paiements de facture (y59,y60,y61,y67)	7 071.00	
Journée pédagogique 2014 (part pour l'AVMD) (y74)	2 214.50	
Abonnement, revues, CCT (y31,y82)	135.00	
Frais de compte yellow 10-12438-3	0.00	
Frais de compte Deposito 17-171390-3	0.00	
Frais de compte Deposito 92-933851-0	0.00	
Impôt anticipé Yellownet	0.00	
Impôt anticipé Deposito 17-171390-3	0.00	
Impôt anticipé Deposito 92-933851-0	0.00	
Totaux	54 580.80	87 500.75
Solde pour balance	32 919.95	
Totaux égaux	87 500.75	87 500.75

Bilan d'entrée au 01.01.14	ACTIF	PASSIF
Avoirs au 01.01.14	21 047.82	
Solde créditeur		21 047.82
Totaux égaux	21 047.82	21 047.82

Bilan de sortie au 31.12.14	ACTIF	PASSIF
Avoirs au 01.01.14	21 047.82	
CPP AVOP-AVMES cpte 2014	24 500.00	
Journée pédagogique 2014	8 190.00	
AVS/AI/APG/AC 2014	0.00	
Subvention SESAF 2014	24 407.23	
Contribution SPV 2014	4 112.00	
SESAF journée pédagogique	4 510.00	
CPP social indemnité	400.00	
HEP (conférence AVMES)	300.00	
Dépenses générales en 2014		54 580.80
Crédits, remboursements divers	0.00	
Impôts anticipés rembours. 2013		
	0.00	
Intérêts yellow 10-12438-3	3.25	
Intérêts Deposito 17-171390-3		
	24.50	
Intérêts Deposito 92-933851-0		
	5.95	
Totaux	87 500.75	54 580.80
A : Solde pour balance		32 919.95
Totaux égaux	87 500.75	87 500.75
Solde à nouveau	32 919.95	

Avoirs	Crédit	Débit
Caisse	0.00	
Yellow 10-12438-3	405.85	
deposito 17-171930	29 369.25	
deposito 92-933851-0 (Manifs)	3 144.85	
B :Total	32 919.95	0.00

Différence et vérification B-A	0.00	31.12.14
---------------------------------------	-------------	-----------------

JP 2014		
1 200.00		
7 071.00	8 190.00	
2 214.50	4 510.00	
10 485.50	12 700.00	
2 214.50		
12 700.00	12 700.00	

Budget 2016

Etat au 05.02.2014

CPP AVOP-VMES (contributions des solidarités à la CCT)	0.00
Impôts anticipés remboursement	100.00
Contribution annuelle de la SPV	3 900.00
Intérêts	150.00
Divers	50.00
AVS, AI, AC, parts employés	900.00
Total des recettes	5 100.00

Secrétariat VMES, téléphones et frais postaux	500.00
Informatique, webmaster, appareils de bureau	500.00
Présidence, membres du comité et délégués VMES	20 000.00
Secrétaire général SPV-VMES	5 000.00
Secrétaire exécutif de la CCES	0.00
AVS, AI, AC, part employeur	3 000.00
Impôts anticipés	100.00
Abonnement, revues	90.00
Frais de comptes PTT	50.00
Frais divers (cadeaux, etc.)	200.00
Total des dépenses	29 440.00

Subvention du SESAF 2015	???
Total des recettes	5 100.00
Total des dépenses	-29 440.00
Solde débiteur	-24 340.00

Etat des finances au 6.11.15

45 000.00

CCES : le secrétariat est caduc

Le comité rencontrera le SESAF au sujet de la subvention en janvier

FC/06.11.2015

Délégations et représentations AVMES 2016

- Commission paritaire professionnelle (CPP Social) et Plateforme travailleurs (PFT)
Yves Froidevaux (secrétaire général SPV)
Cyrille Perret (secrétaire général FSF)
Suppléant : Rémy Chatelain, secrétaire AVMES, président par intérim
- Conseil de fondation du fonds de prévoyance Previva : Martin Boehler, membre du comité
- Commission consultative de l'enseignement spécialisé (DFJ-SESAF-Associations) :
Rémy Chatelain (nommé par la Cheffe du DFJC jusqu'à la fin de législature 2013-2018)
- Commission du site Internet : Dylan Daniélou (webmaster), comité
- Conférence des présidents des associations SPV (CP SPV) : Rémy Chatelain
- Groupe de travail Enseignement spécialisé du SER : Nicole Laubscher
- Assemblées des délégués du SER : Rémy Chatelain
- AD-FSF : Rémy Chatelain
- Assemblée des délégués SPV (AD SPV) : (10 membres, 1 droit, 1 suppléant)
Mireille Bocksberger, Martin Boehler, Sophie Conne, Sylvie Depeursinge, François Stettler,
Catherine Chabloz, Sandrine Boschetti, Florence Chapuisat + 2 postes vacants
Droit : Rémy Chatelain
Suppléant : vacant
- Rencontres SESAF-AVOP-AVMES : membres du comité
- Commission des finances de l'AVMES : Damaris Gouba, Stefania Klemm
- Commission intersyndicale des Profos : Florence Chapuisat
- Délégation à Forum-Horizon (présentation aux gymnasiens des formations HEP-Université) :
Stefania Klemm, Sandrine Boschetti
- Comité d'organisation de la journée pédagogique : Emilie Lambelet, Stefania Klemm, Rémy Chatelain